



Le Maire
et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux
le samedi 20 janvier 2024
à 11h00.
Salle de l'Avocette.



Sommaire

Sommaire & Infos pratiques	02
Edito du Maire	03
VIE MUNICIPALE	04
Projets 2024	04
Commission environnement voirie	05
Commission scolaire et sociale	06
Infos mutuelle MCRN	06
Camping Les Rouches	07
L'Alambic Urbinois	08
L'Annuaire des entreprises	08
Conseil des Jeunes	09
Conseil des Sages	10
Marché de Noël	11
Le défi des jardins	11
Fête de la musique	12
Agenda 2024	13
VIE INTERCOMMUNALE	14
Urbanisme : dématérialisation	14
Redevance incitative	14
Les aides pour l'habitat	15
Permanences solaires	15
France Services	15
VIE MUNICIPALE	16
Sécurité en vélo	16
Recensement citoyen	16
Prochain rendez-vous électoral	16
Tarifs services mairie	17
Règles de bon voisinage	18
Entretien son terrain - Déchets	18
VIE DES ÉCOLES	19
Ecole Publique l'Avocette	19-20
Ecole Privée ST Joseph	21-22
VIE ASSOCIATIVE	23
Assoli	23-24
ADEP	25
OGE	26
APEL	27
Les Bouchons de l'Avenir	28
Le Comité des Fêtes	29
La Grue Blanche	30
Faites vos jeux 85	31
Atelier Pique et Bricole	32
Société Communale de Chasse	32
Les Follielles	33
Les Anciens Combattants	34
L'Arche de Noël	35
Don du Sang	35
ADMR	36
Services divers - Vie Sociale	37
URBANISME	38-39-40
ÉTAT CIVIL	41
Temps forts de l'année 2023	42
Trombinoscope	43

Infos pratiques

MAIRIE DE SAINT-URBAIN

22 Rue de l'Eglise
Tél. 02 51 68 73 34
Courriel : accueil@sainturbain.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h
(sauf le 1^{er} samedi du mois)

Blog : <http://sainturbain.blogspot.fr>
Site : www.sainturbain.fr

Retrouvez les dernières délibérations sur le site de la mairie, rubrique vie municipale.

Les services municipaux suivants reçoivent uniquement sur rendez-vous au 02 51 68 73 34 :

- Recensement citoyen pour les jeunes ayant 16 ans dans l'année.
- Etat-civil : dossiers mariage, pacs, reconnaissance avant naissance.
- Urbanisme : dépôt des dossiers sur rendez-vous. Infos par mail : urbanisme@sainturbain.fr

Didier BUTON, Maire
Thierry BODARD, 1^{er} Adjoint,
Nadine JOUANNEAU, 2^e Adjoint
Reçoivent sur rendez-vous



ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH

5, rue de la Sablière - 02 51 68 83 54
Cantine - 02 51 54 69 05



ECOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE

29, rue de la Croix de Mission
02 51 55 94 06
Cantine - 02 28 10 35



ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles agréées est accessible sur le site www.vendee-enfance.fr



TAXI URBINOIS

7 jours sur 7, 24h/24.
Renseignements : 06 60 36 32 28
taxiurbinois@gmail.com



MEDECIN

Dr CHARPENTIER Frédéric
4, rue du Pont d'Orgueil
02 51 54 92 98



SOPHROLOGUE - PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

M^{me} Sandrine DANIEL
31, chemin du Tribert
06 52 74 47 60



COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALLANS GOIS COMMUNAUTE

02 51 93 56 73
16, rue du Parc de Pont Habert
85300 SALLERTAINE
Site internet : www.challansgois.fr
Pour tout renseignement relatif au service déchets appeler au 02 44 36 30 36 ou par mail à redavanceincitative@challansgois.fr



INFIRMIERES

Maison Médicale 6 rue des Etangs
85230 SAINT-GERVAIS
Sur rendez-vous du lundi au samedi au 02 51 68 77 62.
Permanence sur rendez-vous dans l'ancienne mairie de Saint-Urbain 02 51 68 77 62.



COMMERCE

CAFÉ - RESTAURANT LE SAINT-URBAIN
1, rue de l'Eglise
09 52 86 22 57

BOULANGERIE BRANTHOME
1, rue du Pont d'Orgueil
02 72 82 22 67

ÇA DÉCOIFFE
2bis, allée du Charbon Blanc
09 71 21 86 26

INSTITUT CLARA BELLE
23, allée de Bel Air
07 82 41 73 78

..... Edito du Maire



Urbinoises, Urbinois,

L'année 2023, dans son contexte général aura été marquée par une forte inflation en début d'année et un ralentissement économique en fin d'année ; les transactions immobilières en berne en sont un bel exemple. Les taux d'intérêts ont grimpé afin de freiner l'inflation, ce qui a pour effet, à notre niveau, de retarder des projets municipaux pour ne pas trop nous endetter sur le long terme.

Pour cette année, nous avons choisi de **réaliser les travaux de pistes cyclables et pédestres** (Route de Sallertaine et Rue de la Sablière direction la Barre de Monts), afin que vous puissiez exercer vos activités physiques (marche, jogging, vélos) en toute sécurité. Les travaux du centre bourg ont également avancé avec le fleurissement de la place, la démolition de l'ancien commerce et la création d'un nouveau parking enherbé.

La rentrée scolaire 2023 a connu des changements dans la gestion de la restauration scolaire.

Suite à de nombreuses plaintes sur la qualité des repas de nos cantines ces derniers mois, nous avons décidé de réagir et nous nous sommes rapprochés de la commune de la Garnache qui agrandissait sa cuisine centrale pour proposer des repas de meilleure qualité avec des produits locaux et bio. Les premiers retours sont très satisfaisants et la proximité avec notre fournisseur permet une réactivité immédiate en cas de problème.

2023 marque également, la mise en place du parcours patrimoine en relation avec Challans Gois Communauté, le dépliant est disponible en mairie. Nous l'avons découvert lors de la journée du patrimoine en septembre. Les participants l'ont fortement apprécié, cette opération sera reconduite en 2024. Les nouveaux arrivants sont invités à y participer pour leur permettre de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de St Urbain. Je remercie le conseil des sages pour son investissement dans le projet du parcours terre de jeux 2024 que nous avons mis en place avec la communauté de communes et j'invite les habitants à le parcourir munis de leur téléphone portable (informations à côté de l'entrée du camping).

Le projet du centre technique municipal a pris un important retard suite à un problème d'urbanisme.

Enfin, les cérémonies patriotiques du 08 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées sur notre commune en présence des communes de Beauvoir Sur Mer et St Gervais afin de rappeler notre devoir de mémoire envers nos morts pour la France. Je remercie tous les jeunes de la commune qui ont participé ainsi que la section UNC de St Urbain pour son organisation.

Vous trouverez sur la page suivante les projets prévus pour l'année 2024.

Je profite de ce mot pour remercier les associations qui font vivre notre commune et vous incite fortement à participer au maximum à leurs manifestations dont la liste figure à l'intérieur de ce bulletin.

Enfin, pour terminer, je souhaite remercier tous les agents communaux, le conseil municipal, le conseil des sages et le conseil municipal des jeunes car sans eux tous ces projets ne seraient pas menés à bien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2024.

DIDIER BUTON



Jeux olympiques 2024

Challans Gois animera un village olympique lors des JO 2024 ; une journée aura lieu à la Zone de Loisirs de Saint-Urbain. Symbolisant l'unité, la paix et l'esprit sportif, la flamme olympique traversera des lieux emblématiques de la Vendée, y compris le **Passage du Gois le 4 juin 2024.**

Projets 2024

Pour l'année 2024 voici les projets prévus :

Nous souhaitons vous inviter **à participer à 2 journées citoyennes** dans l'année dont l'objectif est de mettre en place des actions communales pour **améliorer notre cadre de vie**. Ces journées seront l'occasion de travailler conjointement élus, services techniques et habitants sur des travaux que nous aurions décidés ensemble au préalable (par ex : fleurissement, création de jardins partagés etc....). Merci de noter dans vos agendas la date de la 1^{re} réunion ouverte à tous soit **le 30 janvier 2024 19h00 à la Salle de l'Avocette**.

La construction d'une nouvelle école publique (4 classes + 1 en option) sur le site actuel pour remplacer les modulaires est à l'étude. 2024 sera l'année de l'établissement des plans en relation avec les usagers de celle-ci et du montage financier. La construction pourrait être réalisée en 2025.

Nous travaillons sur l'achat de vélos pour nos services techniques afin de montrer l'exemple sur une nouvelle organisation de nos déplacements doux au sein de la commune et de protéger notre environnement, donc l'avenir de nos enfants. La taille de notre commune doit

permettre la réalisation de travaux par nos employés communaux à vélo.

Il est prévu **Rue de la Sablière direction la Barre de Monts** de réaliser des trottoirs, dans un premier temps, pour sécuriser les bas-côtés de route.

L'installation de caméras sera réalisée afin de faire diminuer l'insécurité (dommages sur les biens publics essentiellement actuellement), mais également aider nos services de police et gendarmerie à résoudre des méfaits plus importants dans notre région.

Le plan local d'urbanisme intercommunal devrait enfin être mis en place en 2024. Avec le vote de nombreuses lois nationales ce dernier sera beaucoup plus draconien en terme d'utilisation d'espaces à urbaniser.

Voici les grandes lignes de notre programme d'investissements 2024 et bien sûr, d'autres réalisations moins importantes seront réalisées.

DIDIER BUTON



Rue de la Sablière direction La Barre de Monts

Journées citoyennes et si nous nous engageons !

Chaque année, durant une journée, des habitants de toute la France se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets collectifs dans leur commune. La journée citoyenne est avant tout un état d'esprit : « faire ensemble pour mieux vivre ensemble ».

Le choix des travaux et l'organisation de cette journée résultent de la collaboration entre les habitants : citoyens, élus et services de la commune. Cette initiative favorise l'échange entre les habitants toutes générations confondues et crée

un lien fédérateur en plaçant le citoyen en véritable acteur de sa commune.

Une ou plusieurs actions pourraient être programmées en 2024 sur notre commune. Vous êtes invités, si cela vous intéresse, **à une réunion publique 2024 à 19h à la salle de l'Avocette**. Cette rencontre permettra de recueillir vos envies d'embellissement ou d'amélioration du cadre de vie de vos quartiers.



..... Commission Environnement Voirie

TRAVAUX NOUVEAU COMMERCE

L'ancien commerce a été démoli pour laisser place à un parking enherbé et finaliser les travaux autour du commerce. Nous prévoyons de déplacer le giratoire afin d'améliorer la circulation.

AMÉNAGEMENT : RUE DE LA SABLIERE

Le busage des fossés restants a été réalisé en vue de terminer les dernières liaisons douces. Il est prévu dans un second temps d'installer des bordures afin de permettre le revêtement de la route qui sera pris en charge par le département.



CONTINUITÉ DES TRAVAUX CHEMIN DU TRIBERT ET DE LA BELLE ÉTOILE

Vendée Eau a décidé de changer la conduite d'eau potable en raison de sa vétusté. Il est prévu de réaliser les revêtements de ces deux voies courant 2024.



TRAVAUX ROUTE DE SALLERTAINE

La liaison douce a été réalisée et les travaux se poursuivent Chemin du Jousse-lain.



TRAVAUX ALLÉE DE LA ROSELIÈRE

Une première couche de bitume a été mise en place pour pouvoir donner l'accès aux engins pour la construction du CTM (Centre Technique Municipal). Seul, l'accès aux piétons est à présent autorisé.



ILLUMINATIONS DE NOËL

De nouvelles décorations seront installées sur le rond-point de la Croix de Mission ainsi que contre le mur à côté de la boulangerie.

TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN

Les travaux de curage et broyage se poursuivent comme chaque année. En revanche, nous vous invitons à élaguer vos haies afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques, EDF...

Nous comptons sur vous pour nettoyer vos pieds de mur en façade de rue sur environ 30 cm de profondeur afin d'embellir votre commune.



Je remercie la commission et les différents services pour leur bon fonctionnement. Je vous souhaite une très bonne année 2024.



Thierry BODARD
Responsable
de la Commission
Environnement Voirie

..... Commission Scolaire et Sociale

ÉCOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE

Ce ne sont pas moins de 99 enfants qui fréquentent l'école de l'Avocette cette année.

M^{me} TRICOT Valérie, la directrice, accueille les enfants de CE1 et CE2 ; M^{me} CORRE Morgane s'occupe de la classe des CM1 et CM2 ;

M^{me} MÉTRIAU Geraldine se consacre à la classe de GS - CP avec M^{me} LAINARD Geraldine l'ATSEM ;

Et M^{me} ALLAIS Myriam accueille les plus jeunes TPS - PS - MS, en compagnie de M^{me} HERMEL Sophie l'ATSEM.

LA CANTINE

Marielle, Gaëlle et Annie travaillent sur le site de l'école privée.

Monique, Coralie, Sophie et Karine sont sur celui de l'école publique.



Marielle

responsable des deux restaurants scolaires



Gaëlle



Annie



Monique



Coralie



Sophie



Karine

Le service de restauration scolaire est une charge importante pour la commune et il nous semble important d'expliquer l'augmentation du prix du repas.

Il faut se rappeler, qu'en plus du prix du repas il faut ajouter la charge salariale (le temps de service au sein de la cantine, le temps de surveillance sur les cours de récréation, les heures de ménage...), sans oublier les frais annexes (énergies,

téléphone, pain, petits équipements etc...).

ANNÉE 2022 / 2023

DEPENSES = 149 930,15 €

soit environ 7,63 € par repas servi

RECETTES = 75 644,80 €

avec un ticket à 3,85 €

RESULTAT DEFICITAIRE = -74 285,35 €

EN SEPTEMBRE 2022 le prix coutant du repas acheté au prestataire (hors charges salariales, énergies, etc..) était de 3,09 €. En janvier, il est passé à 3,21 €, en mars à 3,58 €, pour finir en juin à 3,65 €.

À la suite de cette augmentation de 27,62%, la commune a décidé de la prendre en charge, et de ne pas la répercuter sur le prix du ticket. Le prix du ticket est resté à 3,85 € toute l'année alors qu'il aurait pu passer à 4,89 € en fin d'année.

C'est une des raisons qui a motivé la commune à procéder à ces changements de fonctionnement.

Voici donc une nouvelle année pleine de changements.

Pour répondre aux demandes des familles depuis de nombreuses années mais aussi pour apporter une qualité supérieure aux repas des enfants, nous avons fait le choix de nous rapprocher de la cuisine centrale de la Garnache pour la fabrication des repas servis aux enfants de la commune. Le but de ce changement étant d'offrir des produits locaux de qualité et de réduire l'empreinte carbone en diminuant la distance entre le prestataire et le restaurant scolaire. Ce choix nous laisse aussi la possibilité de dialoguer avec le prestataire pour améliorer le service (quantité, qualité, préférence, réduction des déchets etc...).

Si ce pari n'était pas une évidence pour tous, nous sommes ravis du résultat puisqu'à ce jour près de 80% des enfants des deux écoles de la commune utilisent la cantine. Nous avons de très bons retours sur la qualité des repas et nous le constatons chaque jour. Les enfants goûtent, mangent et apprécient leur repas.

Nous avons d'ailleurs été dans l'obligation de proposer deux services sur le site

de l'école publique car l'effectif est passé de 55 enfants l'année dernière à 70 enfants cette année.

Autre changement qui concerne la cantine pour les deux écoles et la garderie de l'école publique.

Un logiciel de gestion proposant un « PORTAIL FAMILLE » a été mis en place pour faciliter les inscriptions et le règlement des deux services.

Marielle reste à votre disposition pour toutes questions :

Soit par téléphone au 02 51 54 69 05 entre 13h45 et 17h30

Soit par mail : cantine@sainturbain.fr (les mails seront lus par la responsable le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin avant 11h00).

GARDERIE

uniquement sur l'école publique

Sophie et Géraldine, nos deux ATSEM, ont aussi la charge de la garderie périscolaire de l'école publique, le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30. Ce service répond bien à l'attente des familles puisque l'on constate une très bonne fréquentation.

Le logiciel qui sert pour la cantine permet aussi de réserver les créneaux de garderie et la facturation sera effectuée de la même manière que pour la cantine.

Nous vous invitons à inscrire vos enfants au préalable, particulièrement sur le créneau du matin (7h30 - 8h), au plus tard la veille avant 14h. En effet sans inscription au préalable, les agents qui assurent ce service n'ont pas lieu d'être présents sur le site ; vous risquez donc de trouver portes closes.

Vous pouvez contacter la garderie au 06.79.63.38.52 de 7h30 à 8h50 ou de 16h35 à 18h30 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur).



Nadine JOUANNEAU

Responsable de la Commission Sociale et Scolaire

Commission Scolaire et Sociale

REPAS DES RETRAITES DYNAMIQUES

Le repas des retraités dynamiques a eu lieu le mercredi 4 octobre; nous avons accueilli 70 personnes qui ont pu déguster les mets préparés par Steeve et Mélanie GAUTIER charcutier traiteur à Commequiers. L'animation a été au rendez-vous grâce au groupe DUODELICE de Moutiers les Maufaits.



EN VOITURE SIMONE

Toute personne qui le souhaite peut bénéficier de ce service ou y participer en devenant chauffeur bénévole (- 75 ans).
Contact : 06 70 34 62 50.

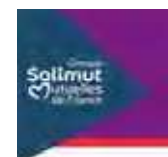


POUR RAPPEL

SOLIMUT MUTUELLE SOLIDAIRE a signé un partenariat avec la commune de Saint Urbain et propose une mutuelle à prix attractif pour tous

De nombreuses autres aides sont mises en place par l'Etat, ou les caisses de retraite pour le maintien à domicile des personnes âgées, par exemple, ou même pour la rénovation énergétique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous ne savez pas où vous adresser, au 02 40 89 22 91.



Camping Les Rouches

Quatrième année de reprise en gestion du Camping Municipal Les Rouches par la Route du Sel.

L'année 2023 marque une très bonne année avec plus de 1000 personnes accueillies ; elle enregistre un nombre d'arrivées supérieur à toutes les années précédentes.

La cabane pour les cyclistes de passage a enregistré un total de 133 nuitées entre le mois de mai et octobre. Un taux d'oc-

cupation supérieur à l'année 2022. La clientèle semble satisfaite de ce nouveau service.

Le camping est ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre.



Camping Les Rouches - Contact : 02 51 93 03 40

ou par courriel : contact.campinglesrouches@gmail.com - <https://campinglesrouches.fr>

L'Alambic Urbinois



Une nouvelle campagne de distillation a commencé depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mai. La récolte des fruits de 2023 en général a été prometteuse. J'ai été souvent sollicité pour la préparation et la fermentation de vos Fruits et je m'en réjouis.

Une grande nouveauté pour l'année 2024 et pour les années suivantes ; la loi des finances votée au mois d'octobre 2023 a supprimé les droits d'accise sur les alcools produits en ateliers publics.

Il ne vous reste plus qu'à prendre rendez-vous pour la distillation....

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 et nous serons ravis de vous recevoir à « l'atelier du Bouilleur de Saint Urbain. »

Francis Garnier et Sylviane Pontoizeau.

Contact : 07.70.27.65.44
francisgarnier@orange.fr

L'Annuaire des entreprises

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE a lancé il y a quelques mois son annuaire des entreprises sur challansgois.fr

Il s'agit d'un annuaire numérique qui permet de retrouver en un clic les 4 000 entreprises présentes sur les 11 communes du territoire.

Toutes les entreprises du territoire sont présentes sur l'annuaire **et les informations se mettent à jour toutes les semaines** à partir des sources officielles

(créations, fermetures, modifications). Les enjeux de cet annuaire sont multiples puisqu'il s'adresse autant aux administrés qu'aux entreprises elles-mêmes:

-Valoriser et promouvoir l'économie de proximité en communiquant sur toutes les entreprises du territoire.

- Favoriser **la consommation locale** et les circuits courts.

- Offrir aux entreprises **un canal de communication** gratuit et supplémentaire sur le web pour gagner en visibilité.

- Faciliter l'emploi local (recherche d'emploi, stage, alternance ...).

- Encourager la mutualisation, le partage et les échanges entre les entreprises du territoire.



Challans Gois
Communauté

Annuaire des entreprises

C'est bien simple, l'annuaire des entreprises de Challans Gois, c'est la plateforme qui vous permet de retrouver en un clic toutes les entreprises près de chez vous !

Rechercher ici par Nom, Enseigne, Sigle, Activité ...

AFFICHER VOTRE RECHERCHE

SECTEUR D'ACTIVITÉ : DOMAINE D'ACTIVITÉ : COMMUNE :

RECHERCHER UNE ENTREPRISE

RÉINITIALISER



..... Conseil Municipal des Jeunes

Composition :

- Titouan Papin
élu en 2019,
- Ethan Rialland
élu en 2020,
- Naé Hervé,
Eloane Chevrier,
Shanna Lacassagne,
Juan Rodriguez,
élus en 2021,
- Mathis ANDRÉ,
Alyss Caillon,
Eva Cantin,
Eléa Chabot,
Siloé Retureau,
Loann Stourm
élus en 2023.

Les actions du CMJ ont été moins lucratives que les années précédentes ; ce n'est pas pour autant qu'ils n'ont rien fait, bien au contraire. En plus de leur participation au marché de Noël et à la fête de la musique, ils ont reçu M. Rouleux membre de l'association Les Bouchons de l'Avenir. Il a su les sensibiliser sur l'intérêt de ne pas jeter les bouchons dans les poubelles mais plutôt de les collecter pour les remettre à l'association les Bouchons de l'Avenir qui se chargera de les revendre. L'argent récolté servira à l'achat de matériel pour les personnes handicapées mais aussi pour améliorer l'accueil des familles de malades dans les hôpitaux.

Une soirée projection de film a eu lieu le samedi 15 avril 2023 ; une vingtaine de jeunes de 6 à 14 ans ont pu visionner ensemble TAXI 4. L'idée est bonne en revanche le choix du film est à revoir.

Pour terminer, ils ont créés conjointement avec Anthony Moineau Coordinateur et animateur «Terre de Jeux 2024» auprès de Challans Gois communauté un parcours santé autour du château de la Bonnetière. Vous pouvez venir découvrir cette énigme policière avec vos enfants.

Une nouvelle année commence avec de nouveaux projets



Le Conseil des Sages et ses actions 2023

En soutien à la mairie dans son objectif « Saint Urbain, une commune éco-citoyenne » et riche d'un joli patrimoine historique et bucolique, le Conseil des Sages a orienté l'ensemble de ses projets 2023 particulièrement sur :

L'EQUITÉ SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Poursuite des actions 2022

- Accompagnement des Urbinois aux marchés de Beauvoir sur mer et Challans par les chauffeurs bénévoles des sages avec notre Urbi'bus,
- Renouveau de la journée : **Le grand déballage « je vide, je trie, je donne »** qui a rencontré l'adhésion certaine de nombre d'Urbinois. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie pour l'année prochaine. Au-delà de retrouver de l'espace dans vos garages et greniers, vous aurez le plaisir de faire des heureux autour de vous.

Nouveauté 2023 : mise en place à l'échelle de la commune de l'opération « transport Solidaire »

Si les sages ne sont en rien à l'origine de cette initiative, notons l'implication importante de plusieurs d'entre eux au titre de chauffeurs bénévoles.

FAVORISER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE : CRÉATION DU PARCOURS PATRIMOINE

En relation avec la mairie et la Communauté de communes, les sages ont consacré un temps important :

- à la recherche de tous les éléments qui racontent l'histoire de notre commune (photos, vieux livres, articles de presse, anecdotes recueillies auprès de nos anciens),
- A la création d'un fil rouge ludique et culturel associé aux différentes étapes du « Parcours Patrimoine ».

N'hésitez pas à vous y rendre et le cas échéant à nous signaler les difficultés d'orientation ou de repérage des balises que vous pourriez rencontrer.

s



Grand déballage

Le Conseil des Sages au service des Urbinois

Saint-Urbain Fête Noël

Le marché de Noël de Saint-Urbain s'est déroulé le dimanche 26 novembre 2023 de 10h00 à 19h00.

Les exposants étaient, pour la plupart, des producteurs et créateurs locaux ainsi que des associations.

Les visiteurs ont répondu nombreux à l'appel de la commune (1500 visiteurs).

Des animations ont ponctué toute cette journée dans une ambiance familiale (balade en poneys, chorale dans l'église, balade en calèche avec le Père-Noël, animation Grande Roue pour les petits, maquillage pour les enfants, chants de Noël, animation commerciale, dégustation de vin et de chocolat chauds, tombola organisée par le Conseil Muni-

cipal des Jeunes de Saint-Urbain, photos avec le Père-Noël, visite commentée de l'Alambic de Saint-Urbain par notre bouilleur).



Le prochain
MARCHÉ DE NOËL
de saint-urbain
aura donc lieu
le dimanche 1^{er} décembre 2024
avec plein de
nouvelles surprises !

Le défi des Jardins

RELEVEZ LE DÉFI DES JARDINS

La Mairie propose à tous les Urbinois d'ouvrir leur jardin le samedi 8 juin 2024 de 14h00 à 19h00.

Un courrier vous sera adressé au printemps afin de vous inscrire.

Les jardins ouverts aux visites seront signalés et tous les promeneurs pourront y déambuler.

En parallèle, nous organisons un concours photo pour les visiteurs. Chaque photographe pourra envoyer la photo de son

jardin préféré à la mairie.

Dans un second temps, nous vous dévoilerons le gagnant de la plus belle photo, et celui du jardin photographié autour d'un verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre participation.



Fête de la Musique

La FÊTE DE LA MUSIQUE organisée à Saint-Urbain a rencontré un vif succès.

Pour l'édition 2024

Rendez-vous
le 29 JUIN 2024
à la Zone de Loisirs
de Saint-Urbain

Avec au programme :

**le groupe de rock
vendéen Voltair,
et les Copains des bois**

Bar et restauration sur place.

Nous vous attendons nombreux...



Agenda 2024

sortir, se divertir

14 JANVIER

CONCOURS DE BELOTE
OGEC

20 JANVIER - 11 H

CÉRÉMONIE DES VOEUX

30 JANVIER - 19H

RÉUNION POUR LA PRÉPARATION
DES JOURNÉES CITOYENNES

17 FÉVRIER

GRENADINE PARTY
ADEP

24 MARS

PUCES DES COUTURIÈRES
Pique et Bricole

28 AVRIL

VIDE TON JARDIN - Zone de Loisirs
JOURNÉE GRAND DÉBALLAGE
« JE VIDE, JE TRIE, JE DONNE »

19 MAI

VIDE GRENIER
ADEP

8 JUIN

LE DÉFIT DES JARDINS
Ouverture des jardins de 14h à 19h

22 JUIN

FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
L'AVOCETTE

29 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

6 JUILLET

CONCOURS DE PÉTANQUE
Comité des Fêtes

7 JUILLET

KERMESSE ECOLE ST JOSEPH
OGEC Saint-Urbain

27 JUILLET

BAL DE LA MOULE FRITE
Comité des Fêtes

04 AOÛT

VIDE GRENIER
OGEC

31 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE
Société de Chasse

7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

02 OCTOBRE

REPAS DES RETRAITÉS
DYNAMIQUES

OCTOBRE (date à fixer)

VIDE TA CHAMBRE

26 OCTOBRE

SOIRÉE TARTIFLETTE
Comité des Fêtes

10 NOVEMBRE

APRÈS-MIDI JEUX
Faites vos jeux 85

1^{er} DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Annoncer vos événements associatifs



**CORRESPONDANT
OUEST France
BOUIN et SAINT-URBAIN**

M. ROULEUX Claude
06 95 40 35 18



**CORRESPONDANT
COURRIERVENDEEN**

M. VRETTE Georges
06 62 59 84 00
georgesvrette@sfr.fr



**CORRESPONDANT RADIO
LOCALE NOV.FM**

Emmanuelle MÉZERETTE
journaliste
02 51 49 12 60
emmanuelle.mezzerette@
novfm.fr



**Offices de Tourisme
GO CHALLANS GOIS**

Challans 02 51 93 19 75
Beauvoir-sur-Mer 02 51 68 71 13
animations@gochallansgois.fr

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Challans Gois Communauté élabore un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou PLUi. En étroite collaboration avec ses 11 communes membres, la Communauté de Communes définit ainsi le projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir.

Actuellement, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme de référence dans votre commune.

Demain, le PLUi apportera plus de cohérence car le projet d'aménagement ne se limitera plus aux frontières communales.

L'enjeu est d'importance :

- **Évaluer les besoins** en termes d'habitat, d'économie, d'agriculture, d'environnement, d'équipements...

- **Prévoir et planifier** le développement du territoire,

- S'inscrire dans une **démarche de développement durable** afin de préserver l'environnement.

Ce document en cours de réalisation sera **l'unique support pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable) **et remplacera à terme le PLU** actuellement en vigueur dans votre commune.

Les objectifs du PLUi

- **Réduire de 50% la consommation** des espaces agricoles et naturels (par rapport à la période 2008-2018),

- Produire environ **500 logements neufs** par an sur les 11 communes dont 10 à 20% de logements locatifs sociaux,

- Accueillir **6 000 habitants en plus en 10 ans** sur Challans Gois Communauté dont 500 à Saint-Urbain.



Calendrier à venir

Redevance incitative

Qu'est-ce que c'est et pourquoi ?

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur (tous les particuliers et professionnels) pour utiliser le service public des déchets.

Pour répondre aux attentes de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et maîtriser les coûts de demain dans un contexte d'augmentation forte des coûts de traitement, les élus de Challans Gois Communauté ont décidé de remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), uniquement basée sur la valeur locative du logement, **par la redevance incitative calculée à la levée selon le service rendu.**

Elle s'appliquera sur **les ordures ménagères résiduelles et les emballages**. Afin d'accompagner au mieux les usagers, Challans Gois Communauté met en place des actions de prévention des déchets, notamment des ateliers zéro

déchet et met à disposition des composteurs.

Les deux moyens de compostage

Le compostage individuel vous permet de réduire efficacement vos déchets ménagers. C'est pourquoi **Challans Gois Communauté vous encourage à acquérir un équipement** de compostage **au tarif réduit de 10 €** à raison d'un par foyer. Deux moyens de compostage sont maintenant possibles à l'achat : le composteur (bois, plastique) et le lombricomposteur pour les résidents en appartement sans jardin.

Comment passer commande ?

Pour obtenir un composteur ou un lombricomposteur, adressez-vous auprès du service Gestion des Déchets de Challans Gois Communauté au 16 rue du Parc de Pont-Habert à Sallertaine aux

heures d'ouverture ou alors contactez le service au **02 44 36 30 36** et sur **redevanceincitative@challansgois.fr**.



..... Les aides pour l'habitat

Le guichet unique de l'Habitat de Challans Gois Communauté est à votre disposition pour toute demande d'information et de conseil.

Le guichet unique de l'Habitat de Challans Gois Communauté est à votre disposition pour toute demande d'information et de conseil.

Des permanences gratuites ouvertes à tous se tiennent sur rendez-vous :

- Conseil sur la rénovation de son logement : guichet unique de l'habitat 02.51.93.29.33 – guichethabitat@challansgois.fr
- Conseil juridique ou financier relatif à son logement : ADILE de Vendée 02.51.44.78.78 – adil85.org

- Conseil sur votre projet de construction par un architecte du CAUE : CAUE de la Vendée 06.10.49.43.11 – 02.51.37.44.95 – olivier.lapeyre@caue85.com

Le guide des aides pour l'habitat est disponible en mairie ou sur le site internet : www.challansgois.fr



Disponible en mairie

..... Permanences solaires sur Challans Gois Communauté

Les particuliers et les entreprises de la Communauté de Communes peuvent être accompagnés, sur le plan technique et administratif dans leur potentiel solaire ainsi que dans la faisabilité de leur projet d'installer des panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques) en toiture.

Des permanences gratuites, avec un conseiller indépendant, sont proposées aux propriétaires particuliers et aux chefs d'entreprises installés sur l'une des 11

communes de Challans Gois Communauté.

> Pour prendre RDV avec un conseiller lors des prochaines permanences, 3 possibilités :

1. Se connecter directement sur <https://dialogwatt-iframe.mixeur.solutions>
2. Se connecter au site internet de la Communauté de Communes Rubrique Services & Démarches - Démarches en ligne - Onglet ENVIRONNEMENT- Prise de rendez-vous aux permanences pour pro-

jet solaire individuel.

3. Contacter la Communauté de Communes au 02 51 93 56 73 - **climat-energie@challansgois.fr**



..... France Services

les services publics près de chez vous !



Actrices majeures de la cohésion des territoires ruraux, les agences France services contribuent chaque jour à l'amélioration de l'accessibilité des services publics et des démarches en ligne.

France services, qu'est-ce que c'est ?

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés de rapprocher le service public des usagers. L'objectif est de proposer une offre élargie

de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales.

Le réseau des structures labellisées « France services » se compose de plus de 2 600 espaces de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à quelques minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la

retraite ou l'emploi... les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Votre France services à Beauvoir sur Mer

Adresse : 2 rue des Écoles (à l'emplacement de l'ancien Trésor Public).

Ouverture :

- Lundi : 9h > 12h30 & 13h30 > 16h
- Mardi : 9h > 12h30 & 13h30 > 16h
- Mercredi : 9h > 12h
- Jeudi : 9h > 12h30 & 13h30 > 16h
- Vendredi : 9h > 12h30

Téléphone : 02 51 36 87 27

E-mail : beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

Sécurité en vélo

Aux beaux jours, le temps est idéal pour aller faire du vélo seul ou en famille.

Oui, la route se partage avec tous les autres véhicules et à vélo le cycliste est vulnérable.

Il convient donc d'avoir les équipements obligatoires.

Pneus en bon état, siège enfant, casque, avertisseur, freins...



Recensement citoyen obligatoire

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

Qui est concerné ?

Tout jeune français qui a 16 ans (garçon et fille).

Quelle est la démarche ? Quand et où doit-on se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune.

Un Français de naissance doit se faire recenser auprès **de la Mairie de son domicile** entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

À noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Si vous habitez à Saint-Urbain vous devez vous faire recenser auprès de la mairie sur rendez-vous au 02.51.68.73.34.

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Carte nationale d'identité ou passe-

port français du recensé.

• **Livret de famille des parents** ou un acte de naissance de l'intéressé à recenser quand celui-ci n'est pas né à Saint-Urbain.

Les effets du recensement :

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au Centre du Service National d'Angers 200 Avenue René-Gasnier - Quartier Verneau 49041 Angers Cedex. Contact : 09.70.84.51.51.

La suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Celle-ci permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Elle doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire.

Votre participation à la JDC est obligatoire, sauf si vous êtes atteint d'un

handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve de justifier d'un certificat médical.

Vous recevez entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.



Prochain rendez-vous électoral

les élections européennes en 2024



Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des Etats membres de l'Union européenne lors des élections européennes. Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Il n'y aura pas de second tour.

Pour participer aux élections politiques, il faut :

- Être âgé d'au-moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin
- Être inscrit sur les listes électorales

• Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections européennes et ou municipales).

• Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

• Apporter la preuve de son attaché avec la commune.

Quand s'inscrire sur la liste électorale ?

C'est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Toutefois, pour pouvoir voter, la démarche doit être faite avant le 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. La date limite d'inscription pour pouvoir voter pour les élections européennes est le 3 mai 2024.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales en vous déplaçant en mairie ou en ligne sur le site mon.service-public.fr

Quels sont les documents nécessaires ?

- Le cerfa n°12669*2 à télécharger sur servicepublic.fr ou à retirer en mairie.
- Une pièce d'identité française en cours de validité (photocopie recto et verso) ou un passeport.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (factures eau, électricité, attestation d'assurance habitation...).

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune ; pensez à signaler votre changement d'adresse auprès du secrétariat de la mairie.

Tarifs services Mairie

LOCATION DE LA MAISON COMMUNE DE LOISIRS

Les salles doivent être réservées auprès du Secrétariat de la mairie (Un courrier de réservation vous sera demandé).

Location aux habitants de la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	189 €
Salle 2	150 €
Salle 3	80 €
Salles 1+2+3	360 €
Salles 1+2	240 €
Salles 2+3	189 €

Pour vins d'honneur de mariage :
gratuit

Location aux personnes et associations extérieures à la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	251 €
Salle 2	204 €
Salle 3	90 €
Salles 1+2+3	440 €
Salles 1+2	302 €
Salles 2+3	251 €

Accès à la cuisine :	35 €
Accès lave-vaisselle :	20 €
Caution :	500 €

Pour vins d'honneur et réunions d'associations

Salle 1 (sans repas)	110 €
Salle 2	95 €
Salle 3	60 €

Location du percolateur aux associations et aux particuliers :

10 €

Caution :

130 €

Location de la Salle Commune

Coût d'une ouverture de tambour d'ordures ménagères	2 €
Coût d'une ouverture de tambour d'emballages	0,65 €



Si vous désirez louer une salle pour deux jours le tarif appliqué sera celui de la salle augmenté de la moitié : (ex : salle 2 - habitant de la commune - pour deux jours de location : 225 € + 70 € pour la cuisine).

Des arrhes de 25% du montant de la location sont demandées pour valider la réservation. En cas d'annulation de la réservation ces arrhes ne seront pas remboursées.

L'utilisation de la salle communale nécessite un minimum de respect de la part de tous les usagers. Nous demandons que les locaux soient rendus propres et rangés après une manifestation pour éviter de désagréables surprises au personnel communal ou aux utilisateurs suivants. Tout matériel de traiteur doit être enlevé dès la fin de la manifestation.

Les déchets

À la suite de la mise en place de la Redevance Incitative, les ordures ménagères et les emballages doivent être pris en charge par les personnes qui louent la salle. **Vous avez la possibilité de rapporter les déchets à votre domicile ou bien d'utiliser notre Pass DÉCHETS.**

Pour le second choix la facturation sera établie à la restitution des clés et du pass DÉCHETS à la mairie.

Un référent sécurité et incendie

Vous devrez désigner un référent sécurité et incendie pour votre manifestation. Un document vous sera envoyé avec la convention de réservation.

Restitution des clés et du Pass DÉCHETS

Vous devez nous retourner les clés et le Pass DÉCHETS le lendemain de votre manifestation ou le lundi matin entre 9h00 et 12h30 pour les manifestations qui ont lieu le week-end.

FOURRIÈRE

Frais de capture :	35 €
+ tarif journalier :	20 €

Si nous récupérons le même chien plusieurs fois sur 12 mois, le tarif de capture passera à **55 €** dès la troisième capture.

CIMETIÈRE

Concession pour 30 ans :	230 €
Concession pour 50 ans :	380 €
Concession pour les bébés :	100 €
Concession pour les bébés :	175 €

COLUMBARIUM

Concession pour 5 ans :	150 €
Concession pour 10 ans :	300 €
Concession pour 20 ans :	600 €
Concession pour 30 ans :	900 €



Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : **80 €.**



CAVURNE

Concession pour 5 ans :	150 €
Concession pour 10 ans :	300 €
Concession pour 20 ans :	600 €
Concession pour 30 ans :	900 €



Règles de bon voisinage et respect de la voie publique



NUISANCES SONORES

Par définition, les bruits de voisinage sont :

- les bruits domestiques (animaux, chaîne hi-fi, appareils électroménagers, jardinage, bricolage, fête familiale, climatiseurs,...),
- les bruits liés à des activités (manifestations culturelles, sports et loisirs de plein air, activités artisanales, activités agricoles,...),
- les bruits de chantiers.

		Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h-20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art 11	Appareils sonores des protection des cultures	7h-21h	8h-21h	8h-10h et 18h-20h
Art 19	Appareil de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h et 14h - 19h30	9h - 12h et 15h - 19h	10h-12h

Tapages nocturnes : Entre 22h et 7h du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Code pénal : R 623-2.

Les feux et le brûlage des déchets sont INTERDITS

De manière générale, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, même en incinérateur, sur l'ensemble du département. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par

compostage sur place.

D'autres dispositions réglementaires existent pour les **activités professionnelles**, notamment **agricoles**.



Entretenir son terrain et ses plantations



Avec l'arrivée du printemps, **la végétation de nos jardins devient vite abondante. Un entretien régulier (désherbage, taille...) s'impose.** Cela évite

d'attirer les nuisibles et de laisser les plantes invasives proliférer tout en prévenant tout risque d'incendie en cas de forte chaleur. N'hésitez pas à en parler entre voisins !

Respectons aussi les distances de plantation par rapport à nos voisins. Veillons à entretenir nos arbres et arbustes (coupe, ramassage des feuilles, élagage, entretien des haies...). La réglementation prévoit que les plantations d'arbres et d'arbustes doivent respecter **une distance de 50 cm pour une hau-**

teur de 2 m maximum par rapport aux limites de propriété. Si leur hauteur est supérieure à 2 m, les plantations doivent être éloignées d'au moins 2 m de la limite de propriété.

Pour les propriétaires riverains du domaine public et des chemins ruraux **l'entretien des haies, arbres et arbustes est indispensable.** Il permet de **maintenir l'accessibilité pour les usagers** : piétons, voitures, vélo... La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.

Je conserve mes déchets !

Le fait de ne pas ramasser les **déjections** de son animal sur les espaces publics tout comme le **dépôt sauvage au pied des colonnes de tri, le jet de mégots** ou l'abandon de **masques** constitue une infraction susceptible d'être **sancion-**

née par une amende de 135 €.

Les déjections de mon animal sont causes de multiples nuisances, dangereuses pour autrui, néfastes pour l'environnement, négatives pour l'image de la ville, coûteuses pour la collectivité et

non acceptables en termes d'hygiène publique.

Avant de partir en balade, **je me munis toujours d'un sac papier** que je peux ensuite déposer dans une poubelle.

..... Ecole Publique l'Avocette

Les élèves sont présents à l'école 4 journées par semaine, le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

LES CLASSES :

Nous accueillons cette année 99 élèves, de la toute petite section au CM2 répartis dans 4 classes :

- 24 en TPS – PS –MS avec Myriam ALLAIS, enseignante assistée par Géraldine LAINARD, ATSEM ;
- 22 en GS – CP avec Géraline METRIAU, enseignante assistée par Sophie ERMEL, ATSEM ;
- 23 en CE1 – CE2 avec Valérie TRICOT, directrice de l'école déchargée les vendredis par Dorine COQUAN. ;
- 30 en CM1 – CM2 avec Morgane CORRE et Dorine COQUAN.

SERVICES PÉRISCOLAIRES :

Garderie municipale du lundi au vendredi avec Sophie ERMEL et Géraldine LAINARD :

* Matin de 7h30 à 8h50

* Après-midi de 16h30 à 18h30.

Restaurant scolaire municipal :

* Repas de 12h00 à 12h50 avec Monique Bernard, Coralie BIOJON, Karine PRE-CHAI et Sophie ERMEL.

Comme chaque année, nos élèves participent à différents projets de la maternelle au CM2, leur offrant, ainsi, une large ouverture sur le monde permettant aussi de fédérer les quatre classes de l'école.



Visite du Muséum d'histoire naturelle à Nantes



Récolte des butternuts dans le jardin des maternelle CP

DES PROJETS VARIÉS SONT RE- CONDUITS CHAQUE ANNÉE :

- **la lecture** : lectures de la conteuse Marie-Angèle ARJOL-CONDE de l'association Lire et Faire lire aux GS/CP, participation au Prix Littéraire des Incorruptibles, quart d'heure de lecture en classe de 13h30 à 13h45, abonnement à plusieurs revues à partir du CE1, prêt de livres hebdomadaire dans la bibliothèque de l'école (environ 2 500 ouvrages) ...

- **l'art et la culture** : chorale maternelle/CP, chorale CE/CM, 1 film par trimestre et par classe au cinéma le Triskell à Challans. Les CM1/CM2 accueilleront aussi à partir de janvier 2024 un artiste durant 20 journées à l'école pour une « Créations en cours » !

- **l'environnement** : jardins d'école (de la graine à la dégustation de la récolte), semaine du goût (préparation par les élèves et partage d'un petit déjeuner à base de produits locaux), les interventions de Vendée Eau sur les économies

et l'usage de l'eau au cours d'ateliers animés par Béatrice Vincent, les interventions de la Communauté de Communes sur le recyclage des déchets. Ces thèmes seront renforcés cette année par la participation au projet WATTY où seront abordées les thématiques des économies d'énergie, d'eau et des déchets par un animateur de l'association la Cicadelle.

- **le sport** : cycle natation du CE1 au CM2 à la piscine de Beauvoir/Mer, Basket école pour les CE/CM avec intervention de l'éducateur du Basket Club de Sallertaine, Ultimate avec le Club des Jets de Bois de Cené, L'animateur Terre de Jeux 2024 de la Communauté de Communes de Challans proposera aussi à nos élèves des événements sportifs en lien avec les jeux olympiques à venir, à suivre !!!

Inscriptions toute l'année
auprès de la Directrice
qui vous fera visiter l'école
02 51 55 94 06
ce.0851568t@ac-nantes.fr



Découverte des sports d'opposition
avec Anthony Moinardeau



Séance de cirque avec la compagnie Fabigan



Séance de prévention routière à vélo avec la Communauté de Communes



Dégustation du petit déjeuner local cuisiné à l'école



Visite du Muséum d'histoire naturelle
à Nantes



Sortie sur l'estran à Sion

..... Ecole Privée Saint-Joseph

UNE ANNÉE 2022/2023 RICHE EN ACTIVITÉS CULTURELLES LIÉES À NOTRE THÈME DE LA MER :

- **3 et 4 octobre : Séjour au Centre des Lutins à Noirmoutier**, de la GS au CM2 ; visite et rencontre avec un saunier, pêche à pied, découverte de la criée, découverte des dunes.



- **Sensibilisation à l'eau** avec Béatrice, intervenante de Vendée Eau.

- **Exposition sur le littoral** à Beauvoir sur mer pour les CM.

- **14 avril : fête des parents** ; spectacle de danses sur les thèmes de la mer et des voyages.



- **En juin, sortie à l'Aquarium**, le 7^e Continent, pour la classe de PS/MS.



UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES :

- **Intervention d'Emilie**, animatrice UGSEL, auprès de la classe maternelle, pour des activités d'orientation.

- **Séances de Musique** avec Benoît, professeur de musique.

- **Sensibilisation aux risques du tabac** avec 2 intervenantes de la ligue contre le cancer.

- **23 mars : concert éducatif** autour du Jazz, pour les CM, au cinéma Les Yoles.

- **9 mai : sortie à la médiathèque** de St Gervais, pour les PS/MS, avec la participation au prix Chronos.



- **16 mai : Journée Basket** au Vendspace, pour les CM.

- **Initiation à l'ultimate** de la grande section au CM2, avec l'animatrice Jessica.

- **Sortie canoë à Sallertaine** pour les CM et parcours d'orientation nature et patrimoine de St Urbain pour les GS/CP/CE.



- **En mai, les CM ont reçu Paul** un jeune passionné qui est venu parler de la seconde guerre mondiale avec de vrais objets (uniformes, sacs, armes, ...)



LES INCONTOURNABLES DE L'ÉCOLE QUI MOBILISENT ÉLÈVES, PARENTS ET ENSEIGNANTS

- **Temps fort pour toute l'école** à la zone de loisirs (démarrage et fin d'année) avec une chorégraphie et des activités sportives pour tous.

- **10 décembre : Marché de Noël.**

- **Mars 2023 : Semaine des Apel**, ateliers de relaxation avec une naturopathe et une réflexologue.



Samedi 25 mars : Parcours du cœur ;
temps d'endurance à la zone de loisirs
et jeux de société en classe sur l'alimen-
tation.

**- 2 temps forts à l'église pour Noël et
Pâques.**

**- Action caritative : réalisations de
cartes de vœux** pour les anciens de la
commune.

Information

L'accueil des nouvelles familles et les ins-
criptions se font tout au long de l'année.
Prendre contact avec l'école.

Contact :

5 rue de la Sablière

85230 SAINT URBAIN

Tél : 02 51 68 83 54

direction@sainturbain-saintjoseph.fr



ECOLE PRIVEE



Parcours orientation St Urbain



Célébration à l'église

Assoli

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'ASSOLI (Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels) a pour objet d'offrir aux enfants aux jeunes et aux familles de, Beauvoir sur Mer, Bouin, St Gervais et St Urbain, une place dans leurs communes au travers d'animations collectives et éducatives et de leur permettre d'exprimer leurs désirs et leurs besoins par toute démarche favorisant le lien social et les relations intergénérationnelles.

NOS MISSIONS :

Mission principale : L'ASSOLI est chargée de missions d'intérêt général dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse.

Mission sociale : L'ASSOLI répond à l'attente et aux besoins des familles en tenant compte de leurs diversités socio-économiques.

Mission éducative : L'ASSOLI développe un rôle de co-éducateur en lien avec les parents (familles) et les acteurs éducatifs du territoire.

SECTEUR ENFANCE

*** l'accueil périscolaire :** Pour les enfants scolarisés uniquement à Beauvoir sur Mer.

Horaires : à partir de 7h30 (matin) et de 16h30 à 18h30 (soir). Tarif à la 1/2 heure selon votre quotient familial.

*** les mercredis :** Ouverture de 9H à 17H avec un accueil de 7H30 à 9H et de 17H à 18H30 (facturation supplémentaire à la 1/2 heure). Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas et à la journée.

* les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 9H à 17H avec un accueil possible de 7H30 à 9H et de 17H à 18H30. Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas et à la journée.



SECTEUR JEUNESSE concerne les 11-17 ans répartis en 11-13 ans et 14-17 ans

*** Les espaces jeunes 4 communes, 4 espaces :** St Urbain : place de la Mairie Ouverture le mercredi et le samedi, entre 14H et 18H, selon le programme d'activités.

* Les mercredis / samedis

Actions et activités -gratuites ou tarif 1/2 journée- le mercredi et/ou le samedi selon les souhaits des jeunes (en période scolaire).

* Les vacances scolaires

Les tarifs de nos activités (entre 3 € et 7 € pour un demi-tarif et 7 € et 14 € pour un plein tarif) et de nos séjours varient selon votre quotient familial.

* Les projets

Plusieurs actions plus ou moins longues et selon l'implication et l'engagement des groupes d'adolescents. Actuellement un projet solidaire est en place avec un groupe de 8 jeunes de 12 à 17 ans avec pour objectif de partir au Maroc en partenariat avec une association solidaire sur place.

Également, un projet pour partir à la montagne est en prévision pour 2024.



ESPACE DE VIE SOCIALE

L'espace de vie sociale touche tous les publics, à minima, les familles, les enfants et les jeunes. Soutenu financièrement par la CAF de Vendée et les 4 municipalités de secteur, il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement de liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage.
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilités des habitants.

Les actions :

Sorties et ateliers en familles sont mis en place tout au long de l'année comme, par exemple, des sorties familles (à la journée), des rencontres ou Théâtre-Forum sur des thématiques en lien avec la famille, des animations ludiques ou créatives parents-enfants (Jeux m'fée peur ou Créa famille ...).

Soutien à la parentalité : Des actions destinées aux parents mais également pour les enfants et les adolescents qui sont conviés à participer :

- **Parlons entre parents :** soirée entre parents sur une thématique souhaitée.

- Sortons nos parents : les jeunes invitent leurs parents à une sortie ludique.

Initiation à l'informatique : L'objectif est de réduire l'isolement et la méconnaissance numérique, notamment des plus de 60 ans, et permettre aux utilisateurs des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication de compléter leurs premiers acquis.

Des cours d'informatique ont lieu les vendredis de 10h à 12h pour adultes débutants ou pour ceux et celles qui souhaiteraient revoir leurs bases informatiques : Par groupe de 4 à 8 participants (attention, places limitées). 6€, la matinée, pour les adhérents habitant le pays du Gois et 8€ pour les adhérents hors territoire.

L'adhésion annuelle individuelle de 5€ pour chaque participant est obligatoire.



CONTACT

Adresse : 7 Rue Saint Nicolas,
85230 BEAUVOIR SUR MER

Secrétariat : 02 51 54 83 87
assoli.accueil@orange.fr

Enfance : assoli.enfance@orange.fr
responsable Céline Auger

Jeunesse : assoli.jeunesse@orange.fr
responsable Charles Hallier

Espace de Vie Sociale :
assoli.evs@orange.fr
responsable Elodie Guérineau

Site internet : www.assoli.fr

Facebook : Assoli

Instagram : jeunesse_assoli

Horaires du pôle administratif :

Lundi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h

Mardi : Accueil fermé / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h30 / 14h – 18h

Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 17h30

Vendredi : 9h30- 12h30 / 14h-17h

Composition du bureau :

Présidente : Samuel BORDAGE

Vice président : Sophie ROBARD

Trésorière : Danièle ROUSSEAU

Vice trésorière : Pénélope DOUX

Secrétaire : Nicolas BEHAR

Secrétaire adjoint : Charlène Gillet



A.D.E.P.

Association de défense de l'Ecole Publique de l'Avocette

L'ADEP est une association qui a pour vocation de mettre en place différentes manifestations durant l'année scolaire afin de récolter des fonds et de participer au financement de projets pédagogiques : des sorties scolaires, d'achats de matériels mais aussi de faire plaisir aux enfants. L'année scolaire 2022/2023 a été marquée par le financement des sapins, des brioches des Rois, des chocolats de Noël et du spectacle de Magie offert pour les fêtes...

Nous avons versé 2000 € à l'école comme nous le faisons chaque année et nous soutenons financièrement l'équipe pédagogique sur plusieurs projets. Cette année nous avons financé une formation de cirque à hauteur de 850 €.

Ce soutien financier permet d'améliorer le cadre de vie scolaire de vos enfants et de leur laisser de beaux souvenirs durant leurs années passées au sein de l'école de l'Avocette. Nous comptons de nouveau sur le soutien des familles, des bénévoles et des Urbinois pour mener à bien nos actions pour cette nouvelle année scolaire !

N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau si vous avez des questions.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : Adep saint urbain et Instagram : adepsainturbain.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

17 février 2024 :
Grenadine Party

19 mai 2024 :
Vide Grenier

22 juin 2024 :
Fête de l'école

Octobre 2024 :
Vide Ta Chambre

1^{er} Décembre 2024 :
Marché de Noël

Décembre :
Spectacle de Noël
(école publique)

LES MEMBRES DU BUREAU :

Tatiana Verlant
Lauriane Laute
Sandrine Desjardins
Marie Sauvaget
Laure Pineau
Delphine Josse
Sarah Poitevin
Meryl Trefouel
Jonathan Pontoizeau
Cindy Fradet

Contact :
adepsainturbain@gmail.com



O.G.E.C.

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

L'OGEC est l'association qui assure la gestion financière et comptable de l'école. Les membres sont des parents d'élèves bénévoles qui, ensemble, débattent sur le budget, fixent le montant des rétributions, assurent l'entretien des locaux et du matériel et procèdent au paiement des factures (eau, électricité etc.).

L'OGEC est aussi l'employeur du personnel non enseignant de l'école (aides maternelles, agents d'entretien).

Nos ressources proviennent des rétributions versées chaque mois par les familles ainsi que des subventions municipales. Mais aussi les recettes des différentes actions et manifestations que nous organisons tout au long de l'année viennent compléter cette enveloppe. (Kermesse, vide grenier, vente de jus de pommes, de gâteaux etc.).

Nous manquons de plus en plus de membres au sein de l'association ainsi que de bénévoles pour nous aider dans nos actions : n'hésitez pas à prendre contact pour nous rejoindre toujours dans la convivialité et la bonne humeur !

Suivez-nous sur facebook pour plus d'actualité : OGEC – APEL Saint Urbain

A NOTER :

Notre grand projet des 3 dernières années : la rénovation de notre école s'est achevée durant l'été 2023 ; nous remercions tous les acteurs de ce projet de longue haleine, nous sommes fiers de pouvoir aujourd'hui proposer une belle école, accueillante et confortable pour tous !



Kermesse



Vide Grenier



DATES À RETENIR :

14 Janvier
Concours de belote

7 Juillet
Kermesse

4 Août
Vide Grenier
(Inscriptions à partir du mois de Mai)

Contact :
ogec.saint.urbaïn.85@free.fr


EURL RENAUD AURÉLIEN
CHARPENTE MENUISERIE
AGENCEMENT



06 29 11 33 83



85230 St Urbain

renaud.aurelien.menuiserie@gmail.com



SOCOVATP
Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable | Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS 02 51 54 82 71 contact@socovatp.fr

A.P.E.L.

de l'École Saint-Joseph de Saint-Urbain

L'APEL agit et s'implique dans la vie de l'établissement scolaire. Nous avons la responsabilité de représenter les parents au sein de l'école comme auprès des responsables de l'institution scolaire et des pouvoirs publics.

L'APEL accompagne également les parents dans leur tâche éducative au travers des différents services que nous proposons :

- le service d'information et de conseils aux familles.
- le magazine famille & éducation.
- le site de l'apel www.apel.fr
- la plateforme téléphonique APEL (psychologues, conseillers scolaires, éducateurs).

Elle soutient le projet éducatif en participant aux :

- financement des intervenants extérieurs
- voyage ou sorties proposés par les enseignants.
- frais des transports en car.
- sorties scolaires, achat de jeux de cour, jeux de classe.

Les actions prévues pour l'année 2023/2024 :

OCTOBRE : Vente de gâteaux Bijoux.

NOVEMBRE : Vente de chocolats.

DECEMBRE : Marché de Noël de l'école. Vente de calendriers.

MARS : action de solidarité et mise en place d'animations pour la semaine des APEL sur le thème "bien dans sa tête, bien dans son corps".

AVRIL : spectacle "la fête des parents".

MAI : Vente de saucissons.

JUIN : vente initiatives.



Bureau et membres :

THIBAUD Jessie - Présidente

TILLAC Céline - Vice-présidente

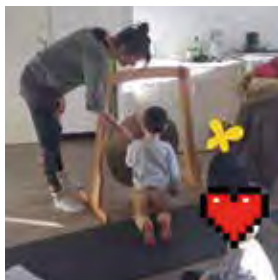
CHARTIER Sonia - Secrétaire

HEMMELE Coline - Vice-secrétaire

VRIGNAUD Lucie - Trésorière

PADIOU Cindy - Vice-trésorière

PELLOQUIN Emilie,
CHARPENTIER Mélanie...
Autres membres





GARAGE Johan DAMOUR
1, rue de la Sablière
85230 SAINT URBAIN
Tél. 02 28 10 36 31
Port. 06 18 99 51 09
MON GARAGISTE EN OR



D'ECLATS ET DE COULEURS
Artisan peintre décoratrice
margopeinture@outlook.fr
tél : 06 85 03 15 22
18 Chemin des boudiers
85230 St Urbain
N° siret : 86788875800018
Marjorie Lottero Remiat

Les Bouchons de l'Avenir

27 dons en 2023

L'association 100 pour 100 vendéenne Les Bouchons de l'Avenir vous propose de participer à son rayonnement par un simple petit geste.

Il vous suffit de récupérer vos bouchons et couvercles plastiques. En cas de doute, n'hésitez pas, un tri est opéré par les bénévoles avant la livraison.

Tous les bouchons plastiques sont concernés mais aussi les couvercles en plastique (de pots de glace, de beurre, de poudre chocolat, de pot de café lyophilisé....).

Une fois récoltés, les bouchons et couvercles sont conduits dans l'espace de stockage à Beauvoir sur Mer. Une fois par an, l'association affrète un énorme camion benne que les bénévoles s'attachent à remplir. La recyclerie nettoie les bouchons et couvercles, les broie, puis les transforme en granulés qui pourront être réutilisés à l'infini.

En déposant vos bouchons et couvercles dans un point de collecte du département, non seulement vous vous engagez dans un projet solidaire, simple et généreux vis-à-vis du handicap, mais vous effectuez également un acte écologique en évitant que le bouchon ne se retrouve dans la nature et en assurant le retraitement du plastique qui redevient matière première. Enfin, avec la redevance incitative sur vos déchets entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, vous diminuez votre volume en conservant les bouchons et couvercles.

L'objectif de l'association n'a pas varié : mener à bien des activités bénévoles afin de favoriser l'insertion de toute per-

sonne avec un handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, de sport et de loisirs. Pratiquement toutes les communes vendéennes possèdent au minimum un point de collecte. Dans une grande partie, des points de collectes sont installés dans les supermarchés, dans les mairies ou dans les écoles, les enfants étant de grands pourvoyeurs de bouchons.

L'argent récolté après la vente des bouchons et couvercles plastiques est intégralement reversé sous forme de dons ; aucun des très nombreux bénévoles sur le territoire n'est rétribué, tant pour ses déplacements que pour un éventuel défraiement de repas.

Depuis la création des Bouchons de l'Avenir en 2003, les bénéficiaires et les

dons ne cessent de croître.

Ainsi début octobre 2023, l'association a remis 27 dons pour un montant total de 23 000 €.

Pour pouvoir bénéficier d'un don, il suffit de se rendre sur le site internet des Bouchons de l'Avenir et de retirer le dossier en rubrique Contact. Le bien fondé de la demande est examiné par le conseil d'administration.

Les Bouchons de l'Avenir :

point de collecte pour Saint-Urbain :
conteneur jaune fluo au
3, chemin des Baudries

Contact :

Claude Rouleux - 06 95 40 35 18
lesbouchonsdelavenir.fr

LES BONS BOUCHONS et COUVERCLES à RÉCOLTER

SONT ACCEPTÉS :

- Les bouchons alimentaires :**
 - Eau, lait, soda, jus de fruits, etc...
 - huile, vin, compote, crème fraîche, crème anglaise, Mayonnaise, aromates (ex : poivre, condiments) etc...
- Les couvercles plastiques alimentaires :**
 - Lait de bébé, chocolat, café en poudre, Nescafé, Ricoré, Candénel, gâteaux apéritifs, etc.
- Les bouchons de produits d'hygiène et cosmétiques :**
 - Shampooing, produit douche, dentifrice, déodorant, Laque, etc...
- Les bouchons de médicaments et parapharmaceutiques :**
 - Sirops, paracétamol, bain de bouche, Brumisateur, atomiseur (ex : Vitrel, Evian, etc...)
 - Eau thermale, lavage nasal, etc...
- Les bouchons de produits ménagers :**
 - Liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol, etc...

SONT REFUSÉS :

- Les bouchons de produits chimiques hautement toxiques.
- Les bouchons de sécurité : détergents, etc...

Les bouchons et couvercles sont acceptés à condition :
- Qu'ils soient propres et débarrassés de tout adhésif publicitaire
- Qu'ils ne contiennent pas de fil métallique

MERCI !
Vous pouvez trouver les points de collecte sur le site internet.
Nous ne jeter sur la voie publique.

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS ET COUVERCLES PLASTIQUES

L'association Vendéenne

Collecte les bouchons et couvercles en plastique

Elle a pour but de mener à bien des activités bénévoles afin de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, de sport et des loisirs.

Chacun est invité à participer à :

- un geste éco-citoyen
- un geste simple
- un geste pour une bonne cause

VOTRE CONTACT

3 chemin des Baudries Saint-Urbain
☎ 02 51 60 30 55

www.lesbouchonsdelavenir.fr

avec le soutien de
RIVIERE-BIRON
Transport

Adhérents complémentaires du verre



Reise de dons 2023

Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de la commune vous propose plusieurs moments de bonne humeur et convivialité, afin de rassembler les urbinois tout au long de l'année.

En 2024, rejoignez-nous pour :

- **le Concours de Pétanque,**
le samedi 6 juillet

- **le Bal de la Moule Frite,**
le samedi 27 juillet

- **la Soirée Tartiflette** (repas dansant),
le samedi 26 octobre.

Nous vous proposons également des tables et bancs à louer pour vos fêtes, repas, soirées :

- 2 €/table ancienne
- 3 €/nouvelle table
- 1 €/banc

En cas de besoin,
n'hésitez pas
à contacter

Julien Pelloquin au 07.71.85.07.58.

BUREAU DU COMITE :

Co-présidents :
Cathy THIBAUD
Julien PELLOQUIN

Trésorière :
Laura RENAUD

Secrétaire :
Charlotte THIBAUD



Membres de l'association :

Philippe THIBAUD, Audrey BARAUD,
Aurélien RENAUD, Wandy SOUCHET,
Quentin SOUCHET, Bruno SOUCHET,
Nicolas CHAUVET, Justine SUAUD,
Charline BERNARD, Florian CHABOT,
Jérôme CHABOT, Freddy FOURMOND,
Emmanuel VERONNEAU,
Johann DAMOUR, Thierry BESSEAU,
Laurent ANDRÉ, Mathis CANTIN,
Nathan TESSIER, Alex GUILLONNEAU,
Kilian CRUAUD, Dimitri CROCHET,
Coralie BARAUD.



Membres du Comité des Fêtes

DADDY'S
Pizza
Au Feu de bois

Tous les **MERCREDIS SOIR**
à partir de 18 h

Tous les **JEUDIS SOIR**
à partir de 18 h

Tous les **VENDREDIS SOIR**
à partir de 18 h

Tous les **SAMEDIS SOIR**
à partir de 18 h

Tous les **DIMANCHES SOIR**
à partir de 18 h

06.06.41.95.83
daddy's pizza

ça décoiffe

2 bis allée du charbon blanc
85230 Saint-urbain
09 71 21 86 26

BODIN

Travaux publics & Particuliers - Enrobés noirs/couleurs

ZI Boulevard Pascal - BP 439 - 85304 CHALLANS CEDEX
Tél : 02 51 93 08 22 - E-mail : contact@bodin-tp.com

TRAITEMENT	REMÈDE	TERMITES	ISOLATION
CHARPENTE & BOIS	ANTI-HUMIDITÉ ASCENSIONNELLE	PRÉVENTIF & CURATIF	COMBLES, SOLS & SOUS-SOLS

ITB OUEST

Pour nous contacter
07 81 40 98 42
contact@itbouest.fr
www.itbouest.fr

I.T.B Ouest basée à Saint Urbain

La Grue Blanche

TAI-CHI CHUAN et QI GONG à Saint-Urbain

LE QI GONG :

Est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise. Cette suite de mouvements simples débloquent notre énergie vitale et permet de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique.

Ses bienfaits sont sensiblement les mêmes que ceux du Tai Chi Chuan.

LE TAI CHI CHUAN :

Il fait partie des arts martiaux internes qui reposent sur le travail de l'énergie vitale, le « Qi ». C'est un art martial fondé sur la pratique de l'enchaînement de mouvements fluides et souples réalisés dans la lenteur. Tous les mouvements partent du centre du corps là où siège l'énergie vitale.

De l'extérieur, le Tai Chi impressionne par le calme qu'il dégage. Il est souvent défini comme « une méditation en mouvement ».

LES BIENFAITS DU QI GONG ET DU TAI CHI CHUAN :

Pratiqués régulièrement, ils ont de réels bienfaits sur la santé :

- sur le plan physique : on gagne en souplesse grâce aux étirements progressifs des articulations recommandés aux personnes souffrant de mal de dos,
- ils permettent d'améliorer les capacités cardiaques et pulmonaires et font baisser la tension artérielle.

- améliorent le sens de l'équilibre et la coordination des mouvements.

- Peuvent améliorer les problèmes de sommeil et les états d'anxiété et de stress.

Le Tai Chi et le Qi Gong sont des arts de vivre où on recherche l'harmonie entre le corps et l'esprit.

La pratique du Tai Chi est un excellent exercice pour la mémoire et la concentration. Mémoriser les mouvements et les enchaînements demande un réel effort d'attention.

Les cours se pratiquent dans la salle communale l'Avocette n°1 dont le parquet permet la pratique pieds nus ou en chaussettes.

Des stages peuvent être proposés chaque trimestre, le samedi matin, selon les règles sanitaires en vigueur. Infos auprès de l'enseignant.

Président :

Vincent ANDRE

Mail : 1975vincentandre@gmail.com
Tél. 06 95 34 29 23

Trésorier :

Thierry LABADIE

Mail : thierry.labadie@wanadoo.fr
Tél. 06 87 17 71 52

Enseignant :

Michaël FERREIRA

Mail : michaelferreira@hotmail.fr
Tél. 06 24 94 43 71



..... L'Association Faites vos Jeux 85

Le but de notre association est de réunir les amateurs et passionnés de jeux de société.

Pour cela nous disposons d'une ludothèque de plus de 150 jeux au styles variés : jeux de cartes, d'ambiance, jeux de plateaux de stratégie, coopératifs... afin de correspondre à toutes les envies.

Nous sommes actuellement une trentaine d'adhérents auxquels d'ajoutent les joueurs occasionnels. **Nous nous réunissons tous les vendredi soir à 20h30 dans la salle communale n°3 pour une soirée conviviale, de septembre à juin, même pendant les vacances scolaires.**

Notre association est ouverte à tous les publics, novices ou experts, les personnes mineures doivent être accompagnées par un adulte. Cette année, les tarifs de l'adhésion ont baissé. Elle est à 15 € pour un adulte pour l'année, 10 euros pour les mineurs et gratuite pour les moins de 10 ans. Les tarifs sont dégressifs pour les familles. Les adhérents peuvent emprunter des jeux à l'association et bénéficier de notre partenariat avec la boutique Trop Fastoche de Challans.

Comme les années précédentes, nous organisons une après-midi jeu gratuite et ouverte à tous en novembre prochain dans la salle communale.

Nous participerons aussi à la fête du jeu de Beauvoir sur Mer le 4 février 2024.

Pour nous contacter :

faitesvosjeux85@gmail.com
le secrétaire Charly : 06 19 95 68 11
et retrouvez nous aussi sur la page facebook et instagram @faitesvosjeux85



Une partie des membres lors de la dernière après-midi jeux.



Des soirées jeux.



Atelier Pique et Bricole

Une ruche d'idées

Nous sommes une joyeuse équipe où chacune apporte son savoir-faire pour échanger, réaliser et transmettre aux autres.

Les activités sont multiples et très variées ; elles correspondent aux centres d'intérêt de chacune : broderie, couture, tricot, cartonnage, collage de serviettes, peinture etc...

Projets pour 2024

- **Les puces des couturières**
le 24 Mars 2024 - salle de l'Avocette

- **Le 1^{er} vide ton jardin**
Le 28 avril 2024 de 8h30 à 13h00
Zone de loisirs de Saint-Urbain

Les exposants proposeront à la vente leurs matériels et décorations de jardin, arbustes, plants, boutures et graines....
L'emplacement sera de 3 X 5 m à 8 €. Les véhicules ne sont pas acceptés sur le site. (contact pour le vide jardin : L'Atelier Pique et Bricole - 06 95 40 35 18 - la-ponoche@free.fr)

- Le marché de Noël le 1 décembre 2024

salle de l'Avocette et Rue de l'Eglise

Enfin n'oublions pas notre traditionnel pique-nique de fin année avec notre sortie annuelle qui se déroulera au mois de juin.

Nous sommes victimes de notre succès et donc dans l'impossibilité de prendre de nouveaux adhérents.

Réunions

chaque mardi et jeudi
de 14h à 18 h

Salle de l'AVOCETTE
à SAINT-URBAIN

Renseignements :

M^{me} THIEBAUT Elisabeth :

06 81 55 26 96

ou M^{me} ROULEUX pascal :

06 88 93 84 98



Société Communale de Chasse

La chasse ouvre le 3^e dimanche de septembre pour tous gibiers sauf le gibier d'eau qui peut être chassé à partir du premier jour de la dernière décade d'août.

La société communale chasse principalement le dimanche et organise ponctuellement des chasses au gros gibier (sanglier, renard etc.).

Des prolongations sont accordées pour réguler certaines espèces invasives : corbeaux, ragondins, rats musqués etc.

L'esprit de l'association est convivial et très tourné vers le plaisir d'être seul ou en groupe dans la nature... contredisant l'image négative du chasseur trop souvent véhiculée.



« **Un concours de pétanque** sera organisé par la Société de Chasse **à la Zone de Loisirs le samedi 31 août 2024.** »



Composition du bureau de l'association :

Présidents : Pascal barbier
Thierry besseau

Secrétaire : Marina gobin

Trésorier : Gérard dumuids



Peinture et décoration
Ravalement extérieur
Revêtements mur & sol

☎ 06 59 43 12 21

societeperon.com

Les Follibelles

Association les Follibelles créée et présidée par Chantal Lebel depuis 2006. Cette association Urbinoise compte 25 adhérents dont une quinzaine qui prennent plaisir au spectacle sur scène.

L'Association s'est illustrée de façon remarquable avec deux soirées les 17 et 18 novembre 2023 à la salle polyvalente de Beauvoir-sur-Mer. Une année de répétition à la salle communale a été nécessaire pour élaborer cette soirée. Elle est entièrement construite en play-back d'une façon bluffante, mixant tours de magie, variétés française et anglo-saxonne, extrait de comédie musicale, marionnette etc. La qualité du spectacle a été unanimement applaudie par plus de 200 spectateurs.

L'Association continue de recruter et commence bientôt les répétitions du prochain spectacle cabaret variétés.

Venez nous rejoindre renseignements

06 62 26 24 45

stacylebel@gmail.com



Le Poirot
85230 Saint-Urbain
vincent.veronneau@wanadoo.fr
02 51 93 86 98

VÉRONNEAU VINCENT
TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT 06 87 50 23 29 ASSAINISSEMENT...

Frédéric BONNARD
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.

LEVÉS TOPOGRAPHIQUES
DIVISIONS - BORNAGES - AFU - LOTISSEMENTS
ÉTUDES et MAÎTRISE D'ŒUVRE A.R.D.
COPROPRIÉTÉS - VOLUMÉTRIES

6-8, rue Pauline de Lézardière - BP 517 - 85305 CHALLANS CEDEX
Tél. : 02 51 68 30 63
bonnard.geometre.challans@orange.fr

..... Les anciens combattants

L'assemblée générale s'est déroulée le 2 mars 2023 afin d'approuver le rapport moral et financier de l'association, ce qui fut fait à l'unanimité. A la fin de la réunion, un vote a eu lieu pour renouveler le tiers sortant, à cette occasion, le président **Yves VERONNEAU** a souhaité se mettre en retrait et un nouveau président a donc été élu. Il s'agit de **Pascal PINVIDIC** qui est un militaire à la retraite, sous-officier dans l'aviation où il est resté 38 ans à servir la France.



La section compte 27 adhérents.

Président : Pascal PINVIDIC - **Vice-président :** Yves VERONNEAU

Trésorier : Bernard WOLFF - **Secrétaire :** Claude TAIED

Membres du bureau : Jacques RENAUD, Gérard DUMUIDS,
Bernard COUTOUX, Thierry MESUREUX,
Narcisse RABALLAND, Thérèse FOUQUET.



Les cérémonies du **8 mai** et du **11 novembre** se sont déroulées sur notre commune avec la participation des sections de Saint-Gervais et de Beauvoir-sur-Mer. Le 8 mai, l'ancien président **Yves VERONNEAU** a reçu la médaille du mérite UNC échelon or des mains de Pascal PINVIDIC par délégation du président national Hervé LONGUET au titre de la fidélité et du service rendu à l'UNC depuis 1968 date de son adhésion.



Le 25 juin, la section de Saint-Urbain a participé au 88^e congrès départemental de l'UNC qui était organisé aux Sables d'Olonne. Cette cérémonie a rassemblé 2000 participants et 500 drapeaux ainsi que de nombreux élus locaux et nationaux. Il est à noter que

L'Union Nationale des Combattants de Vendée, grâce à ses 190 sections réparties en milieu rural et urbain rassemble plus de 11 800 femmes et hommes qui font de notre UNC la première entité départementale de France.

En plus des cérémonies patriotiques, nous avons organisé **un déjeuner croisière sur la Venise verte** et deux repas dansants, un pour notre traditionnelle choucroute le 12 février avec un peu plus de 200 personnes et l'autre le 11 novembre pour les anciens combattants du secteur. Ils ont été animés par Claude TAIED et ses amis.



L'UNC organise les cérémonies patriotiques (notamment le 8 mai et le 11 novembre) et se donne pour objectif de participer à la transmission de la Mémoire auprès des plus jeunes.

Si vous partagez nos valeurs et que vous voulez participer à notre action, n'hésitez pas à nous contacter. Tout le monde peut adhérer à notre association que vous ayez été ou non militaire.

Vous pouvez nous joindre au : 06 17 48 90 59



Arche de Noé



Don du Sang

Deux collectes de sang à Saint-Urbain en 2024

L'association pour le don du sang de Beauvoir-sur-Mer opère pour les communes de Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain et reçoit également les donneurs de tous horizons.

Trois collectes sont organisées chaque année à Beauvoir-sur-Mer et Saint-Urbain, seules communes possédant une salle adaptée pour ces opérations.

L'association est en constante recherche de bénévoles dont le rôle est de préparer les collectes programmées par l'Établissement du Don du Sang de La Roche sur Yon.

Rien de bien compliqué tellement l'opération est bien intégrée chez ces bénévoles. Pendant qu'un équipage s'assure du fléchage de la salle un autre fait les courses pour une bonne collation réparatrice d'après don ; enfin le reste des bénévoles met en place le mobilier de la salle et aide les médecins et infirmiers dans leur installation. Ce sont les bénévoles qui reçoivent et orientent les donneurs puis assurent le service de la collation.

N'hésitez pas à donner votre sang !

Avec la nouvelle procédure de prise de rendez-vous sur internet, le temps de votre engagement est limité.



té. Malgré tout il est toujours possible de se présenter sans rendez-vous. A chaque collecte nous relevons la présence de nouveaux donneurs et les tout jeunes ne sont pas en reste. Il suffit d'avoir ses 18 ans pour pouvoir donner, peser plus de 50 kg et répondre à un questionnaire santé en toute discrétion.

La ville de Saint-Urbain est représentée au sein de l'association par Marie-Agnès Bonin, Marie-Pierre Leroy et Claude Rouleux. Lors des séances de collecte, vous pouvez également croiser Théo Martin, 17 ans, qui s'implique également comme bénévole depuis presque un an. Alors, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter l'association qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Un vide-greniers pour seule forme de recueil de subsides

L'association a refusé dès sa création, il y a un petit plus de 20 ans, de vivre des subventions des communes de son ressort. A cet effet, elle organise toutes les années, le dimanche de la Pentecôte, un vide-

greniers dans l'univers bucolique du port du Bec à Bouin. N'hésitez pas à participer à cet événement caritatif soit en tant qu'exposant ou de simple visiteur, sachant que les bénéfices réalisés participent à l'organisation et à l'amélioration de l'accueil et de la collation des collectes.

Rendez-vous le dimanche 19 mai 2024.

Enfin, en 2024, l'association participe aux collectes de sang suivantes :

- **26 février**
salle polyvalente de Beauvoir-sur-Mer.
- **25 juillet**
salle de l'avocette à Saint-Urbain
- **30 décembre**
salle de l'avocette à Saint-Urbain.

Contact :

Hôtel de ville - 85230 Beauvoir-sur-Mer
ou le président Vincent Charrier
06 59 42 83 38



A.D.M.R.

Notre équipe de salariées

Des professionnelles (formées, diplômées) qui participent au quotidien :

- au maintien à domicile.
- au maintien du lien social.
- au relationnel avec la famille Mais aussi une équipe professionnelle pour l'évaluation, la planification...



NOUS INTERVENONS AU QUOTIDIEN SUR LA COMMUNE DE SAINT URBAIN



pour tous, toute la vie, partout

Nos services

Nous aidons les personnes au quotidien, à la semaine ou au mois. On s'adapte à leurs besoins.

Nous intervenons auprès des personnes en situation de handicap, âgées et aussi des actifs (le matin, le soir, en journée).

Notre périmètre d'intervention :

- aide à la personne : levé, toilette/douche, habillage, petit déjeuner, repas, courses, couché,
- Confort : entretien du logement,
- Répit : temps de répit pour les aidants,

Les avantages de travailler à l'ADMR

- Un contrat de travail en CDI.
- Une rémunération qui comprend : ancienneté reprise, temps de déplacement payé, kilomètres remboursés, prime d'assiduité, ...
- Un rythme de travail choisi avec un planning adapté au choix et aux compétences.
- Une voiture de service pour les contrats temps plein, un téléphone professionnel.
- Un travail d'équipe : réunions d'équipes mensuelles, responsable en proximité, œuvres sociales.
- Des évolutions de carrière via l'évolution interne (parcours de formation qualifiante...).



Le bénévolat

Nous recherchons des bénévoles pour notre service d'aide à domicile et pour notre service d'aide-soignantes.

S'investir à son rythme : une force

OSEZ LE BÉNÉVOLAT !

ADMR BEAUVOIR SUR MER
2 rue des écoles
85 230 BEAUVOIR SUR MER

Permanences les mardis et jeudi de 8h30 à 12h30

Tél. 02 22 06 89 50

Services Divers

POSTE DE ST GERVAIS

Ouverture du lundi au vendredi de 14h30 à 16h45 et le samedi de 11h20 à 13h20.

3631

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. DU-BOISGUEHENEUC

Permanence en mairie de Beauvoir-sur-Mer : le 1^{er} mercredi de chaque mois, sur rendez-vous.

Tél 02 51 68 70 32.

GENDARMERIE

02 51 68 70 05 OU **17** - 41 bis, route des Sables - Beauvoir-sur-Mer

POMPIERS

112 ou 18

Centre de Secours, route des Sables Beauvoir-sur-Mer

SAMU - 15

Vie Sociale

CARSAT Pays de la Loire - 2, place de Bretagne - 44932 NANTES cedex 9

Tél. 3960 – www.lassuranceretraite.fr

CAF – Point d'accueil - 17, rue de St Jean de Monts - CHALLANS

3632 uniquement l'après-midi de 13h à 16h30.

Permanence les lundis et mardis matin de 9h30 à 12h – l'après-midi sur rendez-vous

CPAM – Point d'accueil - 85 Bd A. Schweitzer - CHALLANS – Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Tél 3646.

ADMR (service d'aide à domicile) - 18, rue de Nantes CHALLANS – **02 22 06 89 50**

PORTAGE DES REPAS

Challans Gois Communauté - 16 Rue du Parc de Pont-Habert SALLERTAINE – **02 51 93 32 60**

mail : portagerepas@challansgois.fr

MAINTIEN A DOMICILE PERSONNES AGEES

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)
propose un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes de 60 ans et plus,
rencontrant des difficultés de vie à domicile, liées au vieillissement.

MDSF de Challans : 02 51 49 68 68. – MDSF de Beauvoir sur Mer : 02 51 49 68 50.



ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} HEBREU, assistante sociale du Service Social Départemental, reçoit uniquement sur rendez-vous
CHALLANS - 11 Rue Emilio Segré. Contact : **02 51 49 68 68**

SECOURS CATHOLIQUE - Tél 06 46 90 19 30.

Permanence Rue de Nantes à Beauvoir-sur-Mer : le jeudi de 14h30 à 18h, deux fois par mois. Ouvert à tous.

SECOURS POPULAIRE - Tél 06 02 03 07 83 - Permanence 7 Route de Nantes à Beauvoir-sur-Mer.

Jours d'ouverture : tous les mardis et le premier samedi de chaque mois, de 14h à 17h30 (vêtements, jouets, livres, vaisselles, objets de décorations...). Jours de distribution alimentaire pour les bénéficiaires : le mardi toutes les 3 semaines de 14h à 17h30.

7

Permis de construire habitations

2022

Déposés en 2023

2022

Déposés en 2023

Le 12/01/2023	BITAUDEAU Laurence	23 Allée des Saules
Le 10/03/2023	BUCHOUL Clément	9 Impasse du Vieil Echallier
Le 16/03/2023	MASSON Emilie	15 Allée de Saules
Le 05/04/2023	HOUDUSSE David	14 Chemin des Baudries
Le 19/04/2023	TRIBOUT Fabien et Sylvie	19 Impasse du Vieil Echallier
Le 23/05/2023	MERLOT Bruno et Sylvie	20 bis Chemin de la Rive
Le 20/06/2023	RABILLER Florian DULIEU Lucie	11 Impasse du Vieil Echallier

Permis d'aménager

Le 15/02/2023	CAP VENDEE - M. PAPINEAU Geoffrey	Route de Taizan
---------------	--	-----------------

Autres aménagements

BURGAUD Joël	120 Chemin du Grand Taizan	Extension et rénovation
SECHET Victor	6 bis Rue des Hautes Rouches	Réaménagement d'un hangar en garage
BARON David	10 Allée de la Cailloche	Garage
M. MOULARD Jacky	22 Route de Saint-Gervais	Création d'une véranda + auvent
CHABOT Florian	33 Chemin du Poirot	Garage
PADIOLLEAU Sébastien	26 Route de Saint-Gervais	Garage
CRETTEUR Arnaud	57 Chemin du Soplé	Création volière + portail coulissant
LUCIEN Arnaud	5 Allée de la Mairie	Atelier
RENAUDIN Henry	Chemin du Grand TaizanLa Jouberterie	Construction d'un hangar à fourrage
BUCHOUL Clément	9 Impasse du Vieil Echallier	Préau + garage

Déclarations préalables

CHALON Aurélien MILLET Benjamin	39 B Rue de la Sablière	Modif. façade
ELSOL M. LEVY Arnaud	39 Rue de la Sablière	Pose de panneaux photovoltaïques
NRGIE CONSEIL M NATAF Rudy	76 Route de Taizan	Pose de panneaux photovoltaïques
SCI HPP - PAULIN Sandrine	2 Allée des Belles Bosses	Abri de jardin + clôture
LUIS Hugo	4 Allée du Clos des Bois	Abri de jardin + clôture
BOUCHEREAU Corentin METAIS Laura	4 Allée des Fusains	Modif. façade
LUIS CRETTEUR Arnaud	57 Chemin du Soplé	Modif. ouvertures
CHEVALIER Arnaud	221 Route de Taizan	Pose de panneaux solaires
WAHL Sylvaine	5 Allée des Mimosas	Local technique + bucher

Déclarations préalables

CALLARD Yohan	3 Allée des Glajous	Pose de panneaux solaires
HARDY Jordan	25 Allée des Saules	Abri de jardin
PAYRAUDEAU Mickael	8 Allée des Glajous	Abri de jardin + préau
RENAUD Angélique	3 Allée des Belles Bosses	Changement de destination d'un garage en chambre
SOLARGIE	46 Chemin du Tribert	Pose de panneaux photovoltaïques
JEAN Ludovic	32 Rue de l'Eglise	Modif. façade
WILLEM Camille	18 Allée du Clos des Bois	Création d'une ouverture
CHAUVET Nicolas	34 Chemin de la Rive	Pose de panneaux solaires
ROCHETEAU Jean	130 Route de Taizan	Préau
BRIAND Philippe	54 Route de Taizan	Pose de panneaux photovoltaïques
SAMSON Alain	19 Rue du Chêne Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
EDFENR DECLAS Benjamin	5 Allée de la Mairie	Installation d'un générateur photovoltaïque
GONOT Alex	14 Chemin de la Cailloche	Modif. ouvertures et isolation
BERTHO Hervé	6 Rue du Chêne Vert	Pergola
BRETON Sébastien	2 Chemin du Tribert	Bardage extérieur + remplacement des volets et des gouttières
LEGALLAIS Jean-Marc	11 Chemin du Tribert	Modif. une ouverture + volets
VERNA Jérémy	95 bis Route de Taizan	Pose de panneaux photovoltaïques
ADEKWATTS - DUVAL Baptiste	2 bis Allée des Champs	Pose de panneaux Photovoltaïques
LE BRUSQUET Sébastien et Elsa	82 bis Route de Taizan	Véranda
JORDAENS Alexandre	1a Rue de la Croix de Mission	Piscine
VITAL ENERGIE - BABU Richard	5 Allée des Pins	Pose de panneaux photovoltaïques
LEFEVRE Gérard	20 Rue de l'Eglise	Modif. façade
BERTHO Hervé	6 Rue du Chêne Vert	Modif. Façade
GAUVRIT Christelle et Didier	21 Rue de la Sablière	Création d'une pergola

Demandes de clôtures : 10 / Demandes de division de parcelles : 6

MODULAIRE : l'implantation de mobil-home EST INTERDIT dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Toute demande dérogatoire doit être demandée en mairie.

Infos pratiques :

Aide du CAUE pour votre projet de construction :

Les rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE sont gratuits. Durée habituelle d'un entretien : 1 heure.

Que faut-il préparer : quelques photos ; un plan de votre terrain indiquant l'orientation, les dimensions et les limites de terrain, les courbes de niveau, les voies d'accès, les constructions avoisinantes, les arbres, les murs ou clôtures existants et les réseaux ; des plans de votre maison ou de la construction existantes (mêmes succincts) ou un croquis.

Contact : 06 10 49 43 11 - 02 51 37 44 95

Mail : olivier.lapeyre@caue85.com

ENEDIS : 09 72 67 50 85

Demande de raccordement : 09 69 32 18 82

en ligne sur le site :

<http://www.enedis.fr/construire-un-nouveau-logement>

SAUR : 02 51 37 01 09

Urgence dépannage : 02 51 37 03 08

Site : www.saur.fr

Guichet numérique (pour le dépôt des demandes d'urbanisme dématérialisées) :

<http://websig.challans.fr/guichet-unique>

Rappel des règles d'urbanisme

soumises à déclaration préalable

Tous travaux de construction, de démolition, d'aménagement et de modification de l'aspect extérieur requièrent la délivrance d'une autorisation d'urbanisme permettant notamment de s'assurer de la conformité des travaux projetés avec les règles d'urbanisme applicables au lieu des travaux.

A ce titre, **une demande de permis** (permis de construire, de démolir, d'aménager...) ou **une déclaration préalable de travaux** (ravalement, création ou modification de fenêtre, clôtures, abris de jardin, auvents, ...) doit préalablement avoir été effectuée.

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?



Je modifie l'aspect extérieur

- 1 Création d'ouverture : **Déclaration préalable**
- 2 Pose de panneaux solaires : **Déclaration préalable**
- 3 Remplacement de toiture : **Déclaration préalable**
- 4 Installation de fenêtre de toit : **Déclaration préalable**
- 5 Ravalement, peinture de façade : **Déclaration préalable**
- 6 Construction d'une pergola : **Déclaration préalable**

Je construis une annexe

- 7 Construction abri de jardin, local technique, carport, ... : **Autres formalités**
- 8 Moins de 5 m² de SP ou ES* : **Autres formalités**
- 9 Plus de 5 m² de SP ou ES* : **Déclaration préalable**
- 10 Plus de 20 m² de SP ou ES* : **Permis de construire**
- 11 Aménagement de garage en pièce habitable : **Déclaration préalable**
- 12 (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) : **Déclaration préalable**

Je réalise une extension

- 13 Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ... : **Déclaration préalable**
- 14 En zone urbaine (U) :
 - Moins de 40 m² de SP ou ES* : **Déclaration préalable**
 - Plus de 40 m² de SP ou ES* : **Permis de construire**
- 15 Dans les autres zones (A, M, AU) :
 - Moins de 50 m² de SP ou ES* : **Déclaration préalable**
 - Plus de 50 m² de SP ou ES* : **Permis de construire**

J'installe un portail ou une clôture

- 16 La clôture n'est qu'en limite séparative : **Déclaration préalable**
- 17 Création ou modification de la clôture : **Déclaration préalable**

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

- 18 De moins de 10 m² installée moins de 3 mois/ an : **Autres formalités**
- 19 De 10 à 100 m² sans couverture ou ≤ 1,80 m : **Déclaration préalable**
- 20 De plus de 100 m² ou couverture > 1,80 m : **Permis de construire**

*SP : Surface de Plancher ES : Emprise au Sol

La Fibre Optique continue son déploiement

sur la commune de SAINT-URBAIN

La fibre continue son déploiement sur la commune de Saint-Urbain.

Pour suivre l'avancement de la fibre sur notre commune, une seule adresse : **www.vendeenumerique.fr**, rubrique carte interactive. Depuis le 6 mai 2021, il est ainsi possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse sur cette carte. Un point apparaît alors sur chaque adresse et indique le niveau d'avancement des travaux. Dès que ce point passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Si vous êtes éligible à la fibre. Il reste une dernière étape : le raccordement à la fibre de votre domicile...

1 – Contactez les opérateurs présents sur le réseau de Vendée Numérique. La liste est disponible sur le site internet : **www.vendeenumerique.fr** rubrique opérateurs Grand Public FTTH.

2 – Comparez les offres et souscrivez à un abonnement fibre.

3 – Convenez d'un RDV avec votre opérateur afin de procéder à l'installation de la fibre dans votre logement, avec un technicien (durée moyenne du RDV : entre 2 et 4 heures).

4 – Le technicien se déplace et tire le câble de fibre entre le boîtier situé dans la rue ou dans l'immeuble et la prise terminale optique, qui est installée dans la pièce de votre choix. Cette prise optique permet de brancher

vos box au réseau de fibre optique. Dans tous les cas, l'esthétique de votre logement est préservée avec un câble qui s'insère soit dans les cloisons de votre domicile, soit via un collage très fin le long des plinthes.

5 – Le technicien paramètre votre box et vérifie son bon fonctionnement.

C'est fini, le Très Haut Débit est désormais disponible dans votre habitation !

VOUS CONSTRUISEZ UNE NOUVELLE MAISON (HORS LOTISSEMENT) ?

VOUS POSSÉDEZ UNE MAISON QUI N'A JAMAIS ÉTÉ RELIÉE AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ?

Dans ces cas, afin de bénéficier demain d'un raccordement à la fibre, vous devez réaliser des travaux de viabilisation (« tuyau » entre votre parcelle et le réseau public de télécommunications). Vendée Numérique peut vous aider à réaliser ces travaux...

RDV sur notre site : **www.vendeenumerique.fr**

! PARTICULIERS ! Demande de viabilisation d'une parcelle

Flashez moi !



Etat Civil

14

Naissances

dont



DUMONNET Emma

Née le 17 avril

LETAËRON Lomé

Né le 7 septembre

FOUCART Augustine

Née le 1 octobre 2023

8

Mariages

dont

**ARONICA Freddy
et LEMIERE Laëticia**

Mariés le 22 avril

**KUENHEN Julien
et CHARTIER Solène**

Mariés le 6 mai

**FANEY Nicolas
et THADÉE Anne-Laure**

Mariés le 24 juin

**RABALLAND Steeven
et GUÉRIN Laetitia**

Mariés le 12 août

**CHEVALIER Arnaud
et SAUVAGET Marie**

Mariés le 23 septembre



6

Pacs



13

Décès

dont

**MAISON Martine
veuve BENETEAU**

Décédée à Saint-Urbain
le 11 février

MANUEL Christophe

Décédé à Saint-Urbain
le 23 février

CROCHET Virginie

Décédée à Saint-Herblain
le 24 mars

**DENOIS Monique
veuve QUEBAUD**

Décédée à Challans
le 14 avril

**FRITOT Jacqueline
veuve HAUDEBOURG**

Décédée à Saint-Urbain
le 8 mai

THIBAUD Hervé

Décédé à La Roche-sur-Yon
le 28 avril

ANDRÉ Francis

Décédé à La Roche-sur-Yon
le 8 mai

FESTE Jacques

Décédé à Saint-Nazaire
le 11 juillet

EPIÉ Gérard

Décédé à Machecoul
le 26 juillet

LAFOND Maurice

Décédé à Machecoul
le 16 août



**PAJOT Arlette
épouse BURGAUD**

Décédée à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
le 26 août

**VERONNEAU Anne-Marie
veuve PAJOT**

Décédée à Challans
le 8 octobre

PECRIAUX Pascal

Décédé à La Roche sur Yon
le 25 octobre

Personnes inhumées à Saint-urbain :

BOUILLON Claude

Décédé à Aubagne
le 23 février

REDOIS Marcel

Décédé à Mignaloux-Beauvoir
le 21 août

**AUDÉON Christiane
veuve RABALLAND**

Décédée à La Roche-sur-Yon
le 22 août

BESSEAU Joseph

Décédé à Bouin
le 30 août

**HÉMON Jacqueline
née LE PAUTREMAT**

Décédée à Beauvoir-sur-Mer
le 6 octobre

RENAUDIN Henri

Décédé à Challans
le 11 octobre

Les Temps forts de l'année 2023

JANVIER



Cérémonie des Voeux

MARS



*Concert de l'orchestre d'harmonie
de Beauvoir-sur-Mer.tif*

JUILLET



Fête de la Musique

OCTOBRE



Repas des anciens

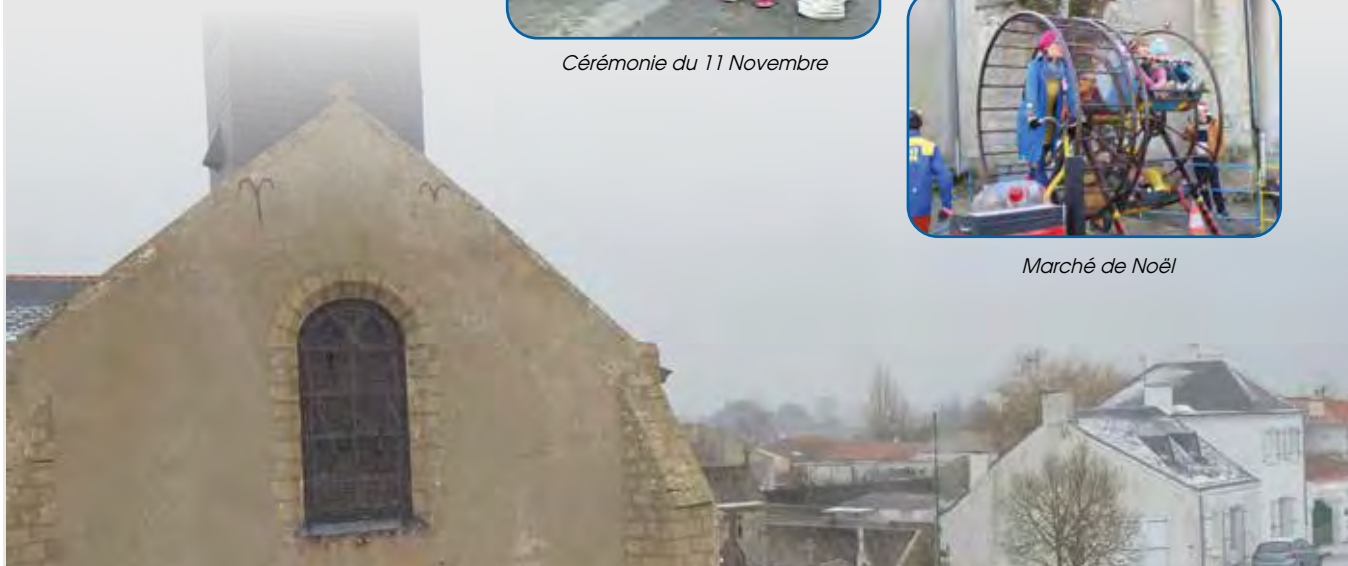
NOVEMBRE



Cérémonie du 11 Novembre



Marché de Noël



Trombinoscope



Didier BUTON
Maire

Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Thierry BODARD
Adjoint

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Nadine JOUANNEAU
Adjointe

Membre des commissions
bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
personnel communal



Laurence CHALET
Conseillère municipale

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme



Didier GAUVRIT
Conseiller municipal

Membre des commissions
finances ; bâtiments,
urbanisme ;
cadre de vie



Sylvie PAJOT

Conseillère municipale
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
commission cadre de vie



Loïc TROCHARD

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Carole SECHET

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme



Stéphane BRAUD

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Emilie PELLOQUIN

Conseiller municipale
Membre des commissions
bâtiments,
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jean-Eddy MARTIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire



Cynthia BARBEREAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Yann DANIEL

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
relations publiques



Sandrine DESJARDINS

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
cadre de vie



Didier PAPIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme



Emilie HERVÉ

Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale et scolaire ;
cadre de vie ;
personnel communal



Frédéric GRENON

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie



Claudine NADEAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jacques COUTANCEAU

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie



22, rue de l'Eglise - **85230 SAINT-URBAIN** - Tél. **02 51 68 73 34**
E.mail : contact@sainturbain.fr / Site internet : www.sainturbain.fr